



## EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 12 décembre 2024  
PRESIDENCE : Monsieur Luc Otten

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 35/2024 concernant la

**Demande de crédit d'investissement de CHF 32'273,10 relatif aux travaux de rénovation et de modernisation de l'éclairage public**

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour,  
après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion,

**l'assemblée décide d'accepter le préavis N° 35/2024 par :**

**OUI : 25, NON : 1, ABSTENTION : 1**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 12 décembre 2024.

Le Président  
Luc Otten



La Secrétaire  
Anaëlle Maitre